



## Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/16-719-987 du 10/10/2016

### **ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES ACADEMIQUES, DE LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE DES DIRECTEURS ADJOINTS CHARGES DE SEGPA ET DE LA COMMISSION CONSULTATIVE SPECIALE ACADEMIQUE DES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENT SPECIALISE**

Référence : articles 8 et 10 du décret n° 82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

Destinataires : Mesdames et Messieurs les commissaires paritaires - Personnels de direction - AAE  
- SAENES - ADJAENES - INFENES - ATRF - ATEE - Directeurs adjoints de SEGPA  
- Directeurs d'établissement spécialisé - Tous publics

Dossier suivi par : Mme YAGUES - secrétariat de division - tel. : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

**Actualisation de la composition des commissions administratives paritaires académiques compétentes à l'égard des personnels de direction, des AAE, des ASSAE, des INFENES, des ATRF, des ATEE pour ce qui concerne les représentants de l'administration ;**

**et des SAENES, ADJAENES pour ce qui concerne les représentants de l'administration et du personnel ;**

**Actualisation de la composition de la commission consultative paritaire académique des directeurs adjoints chargés de SEGPA et de la composition de la commission consultative spéciale académique des directeurs d'établissement spécialisé pour ce qui concerne les représentants de l'administration**

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les arrêtés rectoraux portant actualisation de la composition des commissions administratives paritaires académiques, de la commission consultative paritaire académique et de la commission consultative spéciale académique concernant certains corps gérés par la DIEPAT.

Ces arrêtés concernent les corps suivants :

- Personnels de direction : représentants de l'administration
- Attachés d'Administration de l'Etat : représentants de l'administration
- Secrétaires administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur : représentants de l'administration et du personnel
- Adjointes administratifs de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur : représentants de l'administration et du personnel

- Assistants de Service Social des Administrations de l'Etat : représentants de l'administration
- Infirmiers de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur : représentants de l'administration
- Adjoints Techniques de Recherche et Formation : représentants de l'administration
- Adjoints Techniques des Etablissements d'Enseignement : représentants de l'administration
- Directeurs adjoints chargés de SEGPA : représentants de l'administration
- Directeurs d'établissement spécialisé : représentants de l'administration

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Mialy VIALLET, Directrice des Relations et des Ressources Humaines*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2016-perdirad2

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 22 février 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des personnels de direction, publié au bulletin académique n° 695 du 22 février 2016

**VU** l'arrêté ministériel en date du 25 août 2016 portant détachement et classement de Monsieur Dominique KARAS en qualité de Directeur Académique Adjoint des Services de l'éducation nationale de l'Isère à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**CONSIDÉRANT** la désignation en date du 21 mars 2016 de Madame Dominique ROYER en qualité de chef de la division de l'encadrement et des personnels administratifs et techniques à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016

**CONSIDÉRANT** la nomination, après consultation de la commission administrative paritaire académique des Attachés d'Administration de l'Etat en sa séance du 20 mai 2016 de Madame Nathalie QUARANTA en qualité de chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation au rectorat à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**ARRETE**

**ARTICLE PREMIER** – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des personnels de direction

PERSONNELS DE DIRECTION	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li> <li>- M. Luc LAUNAY, IA-DASEN des Bouches-du-Rhône,</li> <li>- M. Dominique BECK, IA-DASEN de Vaucluse,</li> <li>- M. Eric LAVIS, IA-DASEN des Alpes-de-Haute-Provence,</li> <li>- M. Philippe MAHEU, IA-DASEN des Hautes-Alpes,</li> <li>- M. Antoine DELGADO, IA-IPR établissements et vie scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> <li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat,</li> <li>- M. Thierry DALMASSO, IA-DAASEN des Bouches-du-Rhône,</li> <li>- Mme Michèle VANDREPOTTE, IA-DAASEN de Vaucluse,</li> <li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT, rectorat</li> <li>- Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation, DIEPAT, rectorat</li> </ul>

**ARTICLE 2** - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 3 octobre 2016

  
Bernard BEIGNIER

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2016-adaenesadm3

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 22 février 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des attachés d'administration de l'Etat, publié au bulletin académique n° 695 du 22 février 2016

**CONSIDERANT** les modifications intervenues à la rentrée universitaire dans l'organigramme de la direction des ressources humaines de l'université d'Aix-Marseille  
**CONSIDERANT** la désignation en date du 21 mars 2016 de Madame Dominique ROYER en qualité de chef de la Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques au rectorat à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016

**VU** l'arrêté rectoral en date du 25 mai 2016 portant nomination de Madame Valérie MISERY en qualité de chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé au rectorat, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**ARRETE**

**ARTICLE PREMIER** – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des attachés d'administration de l'Etat

ATTACHES D'ADMINISTRATION DE L'ETAT	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li> <li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> <li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat,</li> <li>- Mme Magali TORCK, directrice des ressources humaines au CROUS, Aix-en-Provence,</li> <li>- Mme Dominique ESCALIER, directrice générale des services, Aix-Marseille Université</li> <li>- Mme Elisabeth PORTIGLIATTI POMERI, proviseure du lycée Marie Madeleine Fourcade à Gardanne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Sylvie TAIX, secrétaire générale de la DSDEN de Vaucluse,</li> <li>- M. Guillaume AFONSO, directeur des ressources humaines, Aix-Marseille Université</li> <li>- Mme Carole DANO DOREMUS, directrice des ressources humaines, UAPV,</li> <li>- Mme Aurélie GAROTTE, principale, collège Albert Camus à Miramas,</li> <li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT au rectorat,</li> <li>- Mme Valérie MISERY, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, à la DIEPAT au rectorat</li> </ul>

**ARTICLE 2** - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 3 octobre 2016

  
Bernard BEIGNIER

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
techniques

secrétariat de division  
2016-saenesad1

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires  
**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 22 février 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, publié au bulletin académique n° 695 du 22 février 2016  
**CONSIDÉRANT** les modifications intervenues à la rentrée universitaire dans l'organigramme de la direction des ressources humaines de l'université d'Aix-Marseille  
**VU** la nomination, après consultation de la CAPA des AAE en sa séance du 20 mai 2016 de Monsieur Nicolas GENESTOUX en qualité d'adjoint à la directrice des relations et des ressources humaines, au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016  
**CONSIDÉRANT** la désignation en date du 21 mars 2016 de Madame Dominique ROYER en qualité de chef de la Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016  
**VU** l'arrêté rectoral en date du 25 mai 2016 portant nomination de Madame Valérie MISERY en qualité de chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé au rectorat, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**ARRETE**

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

SECRETAIRES ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE et de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li> <li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> <li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat</li> <li>- Mme Laure MAILLE, directrice des ressources humaines adjointe, Aix-Marseille Université</li> <li>- Mme Magali TORCK, directrice des ressources humaines au CROUS, Aix-en-Provence,</li> <li>- Mme Sylvie TAIX, secrétaire générale de la DSDEN de Vaucluse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Bernard COMBE, secrétaire général de la DSDEN des Hautes-Alpes,</li> <li>- M. Guillaume AFONSO, directeur des ressources humaines, Aix-Marseille Université,</li> <li>- Mme Bernadette RAMTANI, proviseure, lycée Emile Zola, Aix-en-Provence,</li> <li>- M. Nicolas GENESTOUX, adjoint à la directrice des relations et des ressources humaines, rectorat</li> <li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT, rectorat</li> <li>- Mme Valérie MISERY, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, DIEPAT, rectorat</li> </ul>

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 3 octobre 2016

  
Bernard BEIGNIER

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2016-saenespers1

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, et notamment son article 9

**VU** l'arrêté rectoral en date du 22 mars 2016 publié au bulletin académique spécial n° 701 du 18 avril 2016 portant désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique des secrétaires d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

**CONSIDERANT** la titularisation de Madame Karima CHAIBI dans le corps des Attachés d'Administration de l'état en date du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**CONSIDERANT** la titularisation de Madame Melina LANZI-ESCALONA dans le corps des attachés d'Administration en date du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**CONSIDERANT** la titularisation de madame Florence MARLY dans le corps des attachés d'administration de l'état au 1<sup>er</sup> septembre 2016

**CONSIDERANT** la démission de Madame Françoise CHEVREUX de son mandat de commissaire paritaire en qualité de représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**SUR** proposition du secrétariat académique AI-UNSA en date du 7 septembre 2016

**SUR** proposition du secrétariat académique SPASEEN- FO en date du 21 septembre 2016

**ARRETE**

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Sont désignés en qualité de **représentants du personnel** à la commission administrative paritaire académique des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

SECRETAIRES D'ADMINISTRATION de l'EDUCATION NATIONALE et de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Titulaires	Suppléants
<b>Classe exceptionnelle</b> - M. ROSSI Alain - Mme NOBILE Angèle	- Mme MOURTON Joëlle - Mme TEODORI Corinne
<b>Classe supérieure</b> - M. HAUSSER Jean-Claude - M. EUGENE Jean-Pierre	- Mme TUR Nathalie - Mme BURMONAS Solange
<b>Classe normale</b> - Mme THEVENET Carole - Mme NAPIERALA Sabine	- Mme BERTHIER Jacqueline - Mme ABDEDOU Nadia

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Aix-en-Provence, le 3 octobre 2016

  
**Bernard BEIGNIER**

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2016-adjad1

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires  
**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 22 février 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, publié au bulletin académique n° 695 du 22 février 2016  
**CONSIDERANT** la désignation en date du 21 mars 2016 de Madame Dominique ROYER en qualité de chef de la division de l'encadrement et des personnels administratifs et techniques au rectorat à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016  
**VU** l'arrêté rectoral en date du 25 mai 2016 portant nomination de Madame Valérie MISERY en qualité de chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé au rectorat à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016  
**CONSIDERANT** la nomination après consultation de la commission administrative paritaire académique des Attachés d'Administration de l'Etat en sa séance du 20 mai 2016, de Monsieur Nicolas GENESTOUX en qualité d'adjoint à la directrice des relations et des ressources humaines à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**ARRETE**

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 :

<b>ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE et de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li> <li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> <li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat</li> <li>- M. Vincent LASSALLE, secrétaire général de la DSDEN des Bouches-du-Rhône,</li> <li>- Mme Magali TORCK, directrice des ressources humaines au CROUS, Aix-en-Provence,</li> <li>- Mme Dominique ESCALIER, directrice générale des services, Université d'Aix-Marseille</li> <li>- Mme Patricia COUMBARAS, directrice du pôle gestion des personnels, Aix-Marseille Université</li> <li>- Mme Marie-Claude D'ANNA RAGUIN, principale, collègue Sophie Germain, Luynes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mme Myriam THIMONIER, chef de la division des affaires financières au rectorat,</li> <li>- Mme Laure MAILLE, directrice des ressources humaines adjointe, Université d'Aix-Marseille,</li> <li>- M. Bernard COLCY, secrétaire général de la DSDEN des Alpes de Haute Provence,</li> <li>- M. Franck DIDIER, responsable du service des ressources humaines du CREPS sud-est, Aix-en-Provence,</li> <li>- Mme Delphine LEROY, principale adjointe, collègue François Mitterand, Simiane-Collongue</li> <li>- M. Nicolas GENESTOUX, adjoint à la directrice des relations et ressources humaines, rectorat</li> <li>- Mme Valérie MISERY, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, DIEPAT, rectorat,</li> <li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT, rectorat</li> </ul>

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 3 octobre 2016

  
Bernard BEIGNIER

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2016-adjpers1

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, et notamment son article 9  
VU l'arrêté rectoral en date du 27 avril 2016 portant désignation des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur paru au bulletin académique n° 704 du 9 mai 2016

**CONSIDERANT** la démission de Madame Christine GRABIT de son mandat de commissaire paritaire en qualité de représentant du personnel à la commission administrative paritaire académique des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**CONSIDERANT** l'intégration dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de Madame Martine ARDUINO à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**SUR** propositions du secrétariat académique de AI-UNSA en date du 7 septembre 2016

**CONSIDERANT** la démission de Monsieur Michel SANFILLIPO de la liste électorale à compter du 7 septembre 2016

**SUR** proposition du secrétariat académique AI-UNSA en date du 14 septembre 2016

### ARRETE

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Sont désignés en qualité de **représentants du personnel** à la commission administrative paritaire académique des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'EDUCATION NATIONALE et de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Titulaires	Suppléants
<b>Principaux de 1<sup>ère</sup> classe</b> - Mme COLAZZINA Agnès - Mme PERRET Patricia	- Mme THOMAS Jacqueline - Mme GORI Corinne
<b>Principaux de 2<sup>ème</sup> classe</b> - Mme GENTY Cécile - Mme ZAMOUM Ouisa	- Mme ABEILLE Ghislaine - Mme MARIE Sylvie
<b>1<sup>ère</sup> classe</b> - Mme VIDAL Anne-Marie - Mme SOUCHAL Nathalie	- Mme LARZILLIERE Andrée - Mme BORDERIE Valérie
<b>2<sup>ème</sup> classe</b> - Mme BALME Alice - Mme COMITE Marie	- Mme GUYON Nathalie - Mme TORTOSA Marianne

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 3 octobre 2016

  
Bernard BEIGNIER



Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2016-ass1

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 22 février 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des assistant(e)s de service social des administrations de l'Etat, publié au bulletin académique n° 695 du 22 février 2016

**CONSIDÉRANT** la désignation en date du 21 mars 2016 de Madame Dominique ROYER en qualité de chef de la division de l'encadrement et des personnels administratifs et techniques à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016

**VU** l'arrêté rectoral en date du 25 mai 2016 portant nomination de Madame Valérie MISERY en qualité de chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé au rectorat, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**A R R E T E**

**ARTICLE PREMIER** – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des assistant(e)s de service social des administrations de l'Etat

ASSISTANT(E)S de SERVICE SOCIAL DES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"><li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li><li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li><li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat,</li><li>- Mme Anne PASTOR, CTSS, conseillère technique du recteur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>-Mme Magali TORCK, directrice des ressources humaines au CROUS, Aix-en-Provence,</li><li>- Mme Claire MORICONI, proviseur, lycée Marseilleveyre, Marseille,</li><li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT, rectorat,</li><li>- Mme Valérie MISERY, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, DIEPAT, rectorat</li></ul>

**ARTICLE 2** - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 3 octobre 2016

  
Bernard BEIGNIER

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2016-infad

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 22 février 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des infirmiers (es) de l'éducation nationale, publié au bulletin académique n° 695 du 22 février 2016

**CONSIDÉRANT** la désignation en date du 21 mars 2016 de Madame Dominique ROYER en qualité de chef de la Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016

**CONSIDÉRANT** la nomination, après consultation de la CAPA des AAE en sa séance du 20 mai 2016 de Monsieur Nicolas GENESTOUX en qualité d'adjoint à la directrice des relations et des ressources humaines au rectorat de l'académie d'Aix-Marseille à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**VU** l'arrêté rectoral en date du 25 mai 2016 portant nomination de Madame Valérie MISERY en qualité de chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé au rectorat, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**ARRETE**

**ARTICLE PREMIER** – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des infirmier(e)s de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

INFIRMIER(E)S DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"><li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li><li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li><li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat,</li><li>- M. Vincent LASSALLE, secrétaire général de la DSDEN des Bouches-du-Rhône</li><li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT, rectorat</li><li>- Mme Joëlle DURANT, infirmière conseillère technique du recteur, rectorat</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mme Sylvie TAIX, secrétaire générale de la DSDEN de Vaucluse, Avignon,</li><li>- Mme Fabienne OHL, proviseure adjointe, lycée Cézanne, Aix-en-Provence,</li><li>- Mme Valérie MISERY, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, DIEPAT, rectorat,</li><li>- M. Nicolas GENESTOUX, adjoint à la directrice des relations et des ressources humaines au rectorat,</li><li>- Mme Rachel CANDOTTI, proviseure, LP René Caillié à Marseille,</li><li>- Mme Evelyne GRAZI, principale, collège Izzo, Marseille</li></ul>

**ARTICLE 2** - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 3 octobre 2016

  
Bernard BEIGNIER

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2016-atrfad1

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires  
**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 22 février 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques de recherche et de formation, publié au bulletin académique n° 695 du 22 février 2016  
**VU** l'arrêté ministériel en date du 17 mai 2016 portant affectation de Monsieur Joël CNOKAERT auprès de l'académie de Montpellier à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016  
**CONSIDERANT** les modifications intervenues à la rentrée universitaire dans l'organigramme de la direction des ressources humaines de l'université d'Aix-Marseille à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016  
**CONSIDERANT** la nomination, après consultation de la commission administrative paritaire académique des Attachés d'Administration de l'Etat en sa séance du 20 mai 2016, de Monsieur Nicolas GENESTOUX en qualité d'adjoint à la direction des relations et des ressources humaines au rectorat à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016  
**CONSIDERANT** la désignation en date du 21 mars 2016 de Madame Dominique ROYER en qualité de chef de la division de l'encadrement et des personnels administratifs et techniques au rectorat à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016  
**CONSIDERANT** la nomination, après consultation de la commission administrative paritaire académique des Attachés d'Administration de l'Etat en sa séance du 20 mai 2016, de Madame Nathalie QUARANTA en qualité de chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation, au rectorat à compter du 1er septembre 2016

**ARRETE**

ARTICLE PREMIER – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques de recherche et de formation à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 :

ADJOINTS TECHNIQUES de RECHERCHE et de FORMATION	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li> <li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li> <li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et des ressources humaines au rectorat,</li> <li>- M. Alain FARALLI, IA-IPR des Sciences de la Vie et de la Terre</li> <li>- Mme Dominique ESCALIER, directrice générale des services, Aix-Marseille Université</li> <li>- M. Guillaume AFONSO, directeur des ressources humaines, Aix-Marseille Université,</li> <li>- Mme Carole DANO DOREMUS, directrice des ressources humaines, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse,</li> <li>- Mme Patricia COUMBARAS, directrice du pôle gestion des personnels, Aix-Marseille Université</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Nicolas GENESTOUX, adjoint à la directrice des relations et ressources humaines au rectorat</li> <li>- M. Pascal HABERT, IA-IPR de sciences Physiques et chimiques</li> <li>- Mme Marie-Christine VIVIERS, proviseure, lycée Diderot, Marseille,</li> <li>- Mme Laure MAILLE, directrice des ressources humaines adjointe, Aix-Marseille Université</li> <li>- Mme Gisèle ALCANIZ, proviseure, lycée Marie Curie, Marseille</li> <li>- M. Laurent BARBIERI, directeur général des services, école centrale de Marseille,</li> <li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT au rectorat,</li> <li>- Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation au rectorat</li> </ul>

ARTICLE 2 - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 3 octobre 2016

  
**Bernard BEIGNIER**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2016-ateead1

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires  
**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 22 février 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire académique des adjoint techniques des établissements d'enseignement, publié au bulletin académique n° 695 du 22 février 2016  
**VU** l'arrêté rectoral en date du 25 septembre 2015 portant admission à la retraite de Madame Annie CRAPOULET à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016  
**CONSIDÉRANT** la désignation en date du 21 mars 2016 de Madame Dominique ROYER en qualité de chef de la division de l'encadrement et des personnels administratifs et techniques à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016  
**CONSIDÉRANT** la nomination, après consultation de la commission administrative paritaire académique des Attachés d'Administration de l'Etat en sa séance du 20 mai 2016, de Monsieur Nicolas GENESTOUX en qualité d'adjoint à la Direction des Relations et des Ressources Humaines à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016  
**VU** l'arrêté rectoral en date du 25 mai 2016 portant nomination de Madame Valérie MISERY en qualité de chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé au rectorat à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016

**A R R E T E**

**ARTICLE PREMIER** – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission administrative paritaire académique des adjoints techniques des établissements d'enseignement

<b>ADJOINTS TECHNIQUES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li><li>- M. Pascal MISERY, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille,</li><li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat,</li><li>- M. Vincent LASSALLE, secrétaire général de la DSDEN des Bouches-du-Rhône,</li><li>- Mme Claire MORICONI, proviseure, lycée Marseillevyvre, Marseille,</li><li>- M. Charles-Henri GARNIER, gestionnaire comptable, lycée Emile Zola, Aix-en-Provence,</li><li>- Mme Nathalie BOAVENTURE-SOUZA, proviseure, lycée Auguste et Louis Lumière, La Ciotat</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- M. Franck DIDIER, responsable du service des ressources humaines, CREPS-sud-est, Aix-en-Provence,</li><li>- Mme Véronique GALZY, chef de la division logistique au rectorat,</li><li>- M. Nicolas GENESTOUX, adjoint à la directrice des relations et ressources humaines au rectorat,</li><li>- M. Patrice BARBIER, chef de division des personnels non enseignants, DSDEN des Bouches-du-Rhône,</li><li>- Mme Pauline BANZO, principale, collège Vincent Van Gogh, Arles,</li><li>- Mme Valérie MISERY, chef du bureau des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, DIEPAT au rectorat,</li><li>- Mme Dominique ROYER, chef de la DIEPAT au rectorat</li></ul>

**ARTICLE 2** - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 3 octobre 2016



**Bernard BEIGNIER**

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2016-segpaadm1

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 22 février 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission consultative paritaire académique des directeurs adjoints chargés de SEGPA, publié au bulletin académique n° 695 du 22 février 2016

**CONSIDÉRANT** la nomination, après consultation de la commission administrative paritaire académique des Attachés d'Administration de l'Etat en sa séance du 20 mai 2016 de Madame Nathalie Quaranta en qualité de chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation, au rectorat à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**ARRETE**

**ARTICLE PREMIER** – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission consultative paritaire académique des directeurs adjoints chargés de SEGPA à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 :

DIRECTEURS ADJOINTS CHARGES de SEGPA	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"><li>- Le recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li><li>- Mme Anne MALLURET, IEN chargée de la scolarisation des élèves en situation de handicap conseillère technique du recteur, rectorat</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat</li><li>- Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation au rectorat</li></ul>

**ARTICLE 2** - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence le 3 octobre 2016

  
Bernard BEIGNIER

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Rectorat**

Division de l'Encadrement  
et des Personnels  
Administratifs et  
Techniques

Secrétariat de division  
2016-etablsadm1

Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence  
cedex 1

**VU** les articles 8 et 10 du décret n°82-451 du 28 mai 1982 relatif aux commissions administratives paritaires

**VU** l'arrêté rectoral DIEPAT en date du 22 février 2016 portant désignation des représentants de l'administration à la commission consultative spéciale académique des directeurs d'établissement spécialisé, publié au bulletin académique n° 695 du 22 février 2016

**CONSIDERANT** la nomination, après consultation de la commission administrative paritaire académique des Attachés d'Administration de l'Etat en sa séance du 20 mai 2016, de Madame Nathalie QUARANTA en qualité de chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation au rectorat, à compter du 1 septembre 2016

**ARRETE**

**ARTICLE PREMIER** – Sont désignés en qualité de **représentants de l'administration** à la commission consultative spéciale académique des directeurs d'établissement spécialisé à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 :

DIRECTEURS D'ETABLISSEMENT SPECIALISE	
Titulaires	Suppléants
<ul style="list-style-type: none"><li>- Le Recteur, Bernard BEIGNIER, président,</li><li>- Mme Anne MALLURET, IEN chargée de la scolarisation des élèves en situation de handicap, conseillère technique du recteur, rectorat</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mme Mialy VIALLET, directrice des relations et ressources humaines au rectorat</li><li>- Mme Nathalie QUARANTA, chef du bureau des personnels de direction, d'inspection et de recherche-formation au rectorat</li></ul>

**ARTICLE 2** - Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Aix-en-Provence, le 3 octobre 2016

  
Bernard BEIGNIER